Rapport public Parcoursup session 2025

CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (25086)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (25086)	Jury par défaut	Tous les candidats	85	325	158	116	84

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (25086)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	304	148	109	77	91,7 %
			Masculin	21	10	7	7	8,3 %
			Total	**325**	**158**	**116**	**84**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D. E Educateur de Jeunes Enfants (25086)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	53	26	12	11	28,2 %
				AB	57	35	28	19	48,7 %
				B	14	11	10	8	20,5 %
				TB	2	2	2	1	2,6 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	**129**	**74**	**52**	**39**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	52	18	13	11	34,4 %
				AB	35	23	15	9	28,1 %
				B	20	17	15	10	31,3 %
				TB	3	3	3	2	6,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**115**	**61**	**46**	**32**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	22	2	2	2	15,4 %
				AB	35	10	7	6	46,2 %
				B	10	5	4	2	15,4 %
				TB	7	5	5	3	23,1 %
				Total	**79**	**22**	**18**	**13**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	1	0	0	
				Total	**2**	**1**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (25086)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	201	89	66	49	58,3 %
			En réorientation	50	30	19	16	19 %
			Non scolarisés	56	25	18	13	15,5 %
			Scolarité étrangère	6	4	4	2	2,4 %
			Autres	12	10	9	4	4,8 %
			Total	**325**	**158**	**116**	**84**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (25086)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	77	48	36	24
			Autres doublettes	29	10	8	6
		Baccalauréat Professionnel	Accompagnement soins et services à la personne	51	13	11	6
			Autres spécialités	25	9	7	7

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (25086)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	72,6 %	82,8 %	81,8 %	80 %
		Autres doublettes	27,4 %	17,2 %	18,2 %	20 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (25086)	Jury par défaut	Accompagnement soins et services à la personne	67,1 %	59,1 %	61,1 %	46,2 %
		Autres spécialités	32,9 %	40,9 %	38,9 %	53,8 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	connaissance de la formation et du métier	Description dans le dossier Parcoursup du candidat des éléments précédemment cités	Très important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Existence d'activités extérieures ayant trait au secteur de la petite enfance	Description de ces expériences et réflexion autour de leur intérêt dans le cadre du projet de formation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Le premier critère de classement des candidats est la note obtenue lors de l'entretien d'admission, qui doit impérativement être supérieure à la moyenne.
Des critères qualitatifs complémentaires peuvent également être pris en compte, notamment lorsque le candidat manifeste une méconnaissance du secteur de la petite enfance et du rôle spécifique de l'Educateur de Jeunes Enfants (EJE) ou lorsqu'il réduit le métier à certains aspects, sans en percevoir la complexité, la diversité des missions ou l'engagement professionnel qu'il implique

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Sélection des étudiants en formation initiale :

- Meilleure note : 35/ Note la plus faible : 01/ Moyenne : 22.91
- Les 85 places du quota sont pourvues par des candidats qui ont entre 35 points et 25 points
- La commission a décidé d'une liste complémentaire de 73 places pour ceux qui avaient entre 25 points et 11 points. Au total, 158 candidats sont classés
- En deçà de 11 points, soit 27 stagiaires, les candidats ne sont pas classés, ce qui équivaut à un refus de leur candidature

Sélection Apprentissage :

- Meilleure note : 35/ Note la plus faible : 03.5/ Moyenne : 22.35
- Les quotas n'existant plus pour la formation en apprentissage, la liste des stagiaires pouvant intégrer la formation EJE au CRFPE se base sur les stagiaires admis en formation initiale (la plupart des candidats ayant fait les 2 vœux). Pour les stagiaires qui ont fait le vœu en apprentissage uniquement, leur candidature est validée s'ils ont obtenu la note minimale prévue en fin de liste de formation initiale (à savoir 11/35). Nous avons donc au total 78 stagiaires classés en apprentissage.
- En deçà de 11 points, soit 17 stagiaires, les candidats ne sont pas classés, ce qui équivaut à un refus de leur candidature
- La liste des candidats classés en apprentissage sera dorénavant transmise auprès du CFA Adamss, à la même période que les résultats de l'admission, afin d'améliorer le suivi et les recherches pour les futurs apprentis EJE
- Les membres de la commission ont constaté que le chiffre des vœux pour l'apprentissage a nettement diminué par rapport à l' année dernière.

Sélection demandeurs d'emploi :

- Meilleure note : 35/ Note la plus faible : 05/ Moyenne : 25.47
- Les 5 places du quota sont pourvues par des candidats qui ont entre 35 points et 34 points
- La commission a décidé une liste complémentaire de 9 places pour ceux qui avaient entre 33 points et 19.5 points
- En deçà de 19 points, soit 4 stagiaires, les candidats ne sont pas classés, ce qui équivaut à un refus de leur candidature

Sélection salariés ou en reconversion :

- Meilleure note : 35/ Note la plus faible : 12/ Moyenne : 25.35
- Les 5 places du quota sont pourvues par des personnes qui ont entre 35 points et 23.5 points
- La commission a décidé une liste complémentaire de 2 places pour ceux qui avaient entre 23 points et 12 points.
- Tous les candidats sous ce statut sont classés : il n'y a aucun refus de candidatures pour le statut salariés ou en reconversion

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.
Pour établir ces classements, la commission a pris en compte, en priorité les notes égales ou supérieures au seuil décidé par statut (cf. ci-dessus), puis, pour les ex-aequo, les candidats ont été départagés en fonction de la note obtenue aux critères suivants par ordre décroissant de préférence :

- Critère 6 : intérêt pour le champ de la petite enfance
- Critère 5 : connaissance de la formation EJE
- Critère 7 : Rapport au projet de formation
- Critère 3 : Aptitudes à l'analyse et au questionnement
- Critère 4 : Aptitude à la communication et à la relation
- Critère 2 : Ouverture aux autres
- Critère 1 : Ouverture, approche générique

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats non admis pourront contacter le service d'admission du CRFPE (selection@crfpe.fr) afin d'avoir le détail de la notation de l'oral passé.
La demande doit être faite dans un délai d'un mois maximum, suite à l'annonce des résultats.

Signature :
Olivier ROCQUIN,
Directeur de l'établissement CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE